

Comment faire des recherches sur un bien patrimonial?

Comment démarrer?

Effectuer des recherches sur un bien peut paraître insurmontable, mais en examinant les collections de la bibliothèque, des archives ou du musée proches de chez vous, vous découvrirez peut-être des renseignements importants.

Rassemblez toutes ces données avant de rédiger l'histoire d'un bâtiment, en prenant soin de croiser les renseignements fournis par toutes vos sources. Faites des choix au cours de vos recherches, car toutes les sources publiées ne se valent pas. Assurez-vous de référencer vos données (source, titre, numéro de page, numéro de bobine de microfilm, numéro d'entrée, etc.).



5, avenue Blackburn, Ottawa

Changements d'adresse

La première chose à faire est de confirmer le nom de la rue et l'adresse du bien. L'adresse actuelle de la propriété peut ne pas correspondre à l'ancienne. La meilleure façon de vérifier si un nom de rue

et/ou un numéro a changé est de consulter le plan d'assurance-incendie. Si votre municipalité dispose d'un guide des noms de rue (demandez à votre bibliothécaire ou archiviste local), celui-ci peut également vous permettre de démarrer dans de bonnes conditions.

Où chercher?

Plans d'assurance-incendie : Les plans d'assurance-incendie fournissent des renseignements sur les bâtiments et sur les quartiers. Créés à la fin du XIXe siècle et toujours en usage une bonne partie du XXe siècle, ces plans peuvent vous apprendre quand un édifice a été construit ou démoli, les matériaux de construction utilisés, l'emplacement du bâtiment dans le terrain, ainsi que les dimensions, la forme et le numéro de la parcelle.

Cadastres : Ces archives créées pour collecter l'impôt foncier peuvent contenir les données suivantes : nom, métier, salaire et religion du « chef de ménage » (généralement des hommes, mais parfois des femmes non mariées ou des veuves), ainsi que la description, le(s) propriétaire(s) et la valeur estimée du bien. Regardez si la valeur des biens individuels s'apprécie au fil des ans : cela peut traduire la construction d'un nouveau bâtiment ou un agrandissement; néanmoins si l'impôt augmente pour tous les biens répertoriés, il s'agit probablement d'une hausse généralisée.

Répertoires municipaux : Ces répertoires précisent le nom et le métier du « chef de ménage » d'une adresse donnée. Dans la majorité d'entre eux, les noms de rue et les noms de famille sont répertoriés par ordre alphabétique dans des sections séparées (les anciens répertoires ne comportent parfois que les adresses ou que les noms de famille, et non les deux). Les répertoires peuvent également dresser la liste des activités triées par secteur. La donnée qui vous intéresse est la date d'apparition du bâtiment dans le répertoire. À partir de là, établissez la liste des propriétaires et/ou des locataires.

Permis de construire : Les permis de construire peuvent fournir des renseignements sur le propriétaire, les matériaux de construction, l'architecte, l'usage et le coût du bâtiment. Il est plus

facile de retrouver un permis à partir du nom du propriétaire qu'à partir du nom de la rue où le bien se situe.

Photographies aériennes : En observant le bien depuis le ciel, vous pouvez suivre la mutation du quartier au fil des ans. Ces photographies montrent en outre si des rivières ou des fleuves ont été comblés, ou si des espaces verts ont été urbanisés.

Comptes rendus du conseil : Les municipalités sont responsables de l'entretien des services publics (p. ex. trottoirs, conduites principales d'eau, égouts, etc.). Les comptes rendus du conseil peuvent ainsi indiquer quels services étaient alors disponibles et révéler ce qui importait aux yeux des citoyens de l'époque. En outre, les comptes rendus contiennent parfois de l'information sur les événements et problèmes du quartier.

Cartes et atlas : Les premiers atlas indiquent souvent le nom du propriétaire du terrain, la configuration de la parcelle, la parcelle elle-même, la concession et d'autres renseignements.

Photographies : Au musée ou dans les archives locales, vous dénicheriez peut-être une photographie, une carte postale ancienne, une représentation artistique historique ou d'autres images du bien. Pensez également aux Archives publiques de

l'Ontario et à Bibliothèque et Archives Canada pour trouver des images. Un index est parfois disponible pour rechercher ce type de document. Communiquez avec les bibliothécaires ou archivistes pour déterminer la meilleure manière de trouver des images du bâtiment.

Journaux et périodiques : Recherchez-y des articles sur le bien et/ou le quartier. Les événements importants, les incendies ou même les crimes sont susceptibles de fournir des indices utiles sur l'histoire de l'édifice.

Bureau d'enregistrement du comté ou de la région

L'une des dernières sources d'information sur un bien est le bureau d'enregistrement de la région, qui tient un registre de tous les instruments juridiques attachés à chaque bien, ainsi que des propriétaires et des acquisitions de titre par acte d'archives, à compter de la date à laquelle la propriété a été définie pour la première fois et octroyée. La détermination des titres de propriété est un processus parfois long et difficile, mais susceptible de fournir des renseignements importants sur l'historique de la propriété du bien et sur d'autres activités liées aux immobilisations qui seraient complexes à obtenir ou à comprendre sans cela.

Révisé en juillet 2012



Temple de Sharon, Gwillimbury Est